



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE D'ETAMPES

Le secrétaire général adjoint

Affaire suivie par M Thierry COSTES

Tél. : 01 69 92 99 96

Fax : 01 69 92 99 65

Réf : SPE/SGA/N°

Etampes, le

Le Sous-Préfet d'Etampes

à

Destinataires in fine

Objet : Deuxième réunion d'association des personnes et organismes associés (P.O.A) à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T) autour de l'établissement S.F.D.M sur la commune de Cerny (Parc D).

Dans le cadre de l'établissement du P.P.R.T autour des installations du dépôt d'hydrocarbures de l'établissement S.F.D.M sur la commune de Cerny, dont l'arrêté de prescription sera prochainement signé, vous êtes associés à l'élaboration du P.P.R.T. de Cerny.

A ce titre, j'ai l'honneur de vous convier à la deuxième réunion d'association du P.P.R.T qui se tiendra le :

**Jeudi 15 mai 2014 à 14h30
à la Sous-Préfecture d'Etampes
salle de réunion du RDC**

L'ordre du jour de cette deuxième réunion de travail portera sur les points suivants :

- Présentation des cartes de zonage brut
- Présentation des projets de cartes réglementaires
- Discussion sur les principes de réglementation des zones

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation par messagerie à l'adresse suivante : thierry.costes@essonne.gouv.fr

Ghyslain CHATEL

**LISTE DES PERSONNES ET ORGANISMES ASSOCIES (P.O.A) POUR
L'ELABORATION DU P.P.R.T S.F.D.M**

- M. l'inspecteur des installations classées de la Défense (C.G.A)
- M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours ou son représentant
- M. le directeur départemental des territoires de l'Essonne ou son représentant
- M. le directeur de l'établissement S.F.D.M ou son représentant
- Mme le maire de la commune de Cerny ou son représentant
- M. le Président de la communauté de communes du Val d'Essonne ou son représentant
- M. le représentant de la commission de suivi de site autour de l'établissement S.F.D.M
- M. le Président du Conseil général de l'Essonne ou son représentant
- M. le Président du SIARCE ou son représentant
- M. le Président du Parc naturel régional du Gâtinais Français ou son représentant
- M. le Président de l'association Cerny environnement ou son représentant